Cette étude porte sur les choix d'exemptions comptables opérés par les dirigeants des sociétés cotées françaises lors de la première application des normes IFRS. Le but est d'apprécier l'impact de ces choix sur la valorisation boursière de ces entreprises. En effet, aucune étude ne s'est intéressée à la valorisation par le marché des exemptions permises lors de la première adoption des normes IAS/IFRS. Les résultats montrent que le marché boursier français semble être en mesure d'interpréter l'impact des choix d'exemptions aux IFRS sur les états financiers. Il apparaît également que l'ajustement initial des capitaux propres suite à l'adoption des IFRS est plus valorisé par les marchés boursiers que les capitaux propres initialement établis selon le référentiel comptable français. Le nouveau référentiel comptable internationalement reconnu procurerait une prime boursière à la transparence financière.